

Doit parvenir à l'I.E.N. de votre circonscription  
48 heures avant la grève, dont 1 jour ouvré

- Soit par courriel avec accusé de réception (émanant de votre adresse professionnelle [prenom.nom@ac-normandie.fr](mailto:prenom.nom@ac-normandie.fr))
- Soit par courrier recommandé avec accusé de réception

Je, soussigné(e) :

Mme,  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adjoint(e) –  Brigade –  Directeur/trice –  P.E.S.

À temps complet –  À temps partiel

À l'école (lieu d'exercice le jour de la grève):

Nom de l'école : .....

Commune de l'école : ..... Circonscription : .....

Déclare mon intention de grève au mouvement du :

Date de la grève : ..... Heure : .....

Fait à ..... le .....

Signature :

« La personne qui participerait à un mouvement de grève sans s'être préalablement déclarée gréviste encourrait une sanction disciplinaire. En revanche, la personne qui aurait fait connaître son intention de participer au mouvement de grève peut librement y renoncer »

Circulaire 2008-111 du 26 août 2008